Jean-Pierre Sueur avait interpellé Nicole Belloubet, alors garde des Sceaux, sur le décret relatif à DataJust et sur les craintes qu'il induit quant à une éventuelle remise en cause du principe de personnalisation de la réparation des préjudices.

Éric Dupond-Moretti lui a répondu.

>> Lire la question écrite et la réponse

Phoca PDF